

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 22 juin 2023

Horaire : 17h30-18h45

Personnes présentes :

M Kergourlay : DDEN
 M Esvan : directeur de l'école
 Mme Mayot : responsable du périscolaire
 Mme Sellin : professeur des écoles
 Mme Legrain : professeur des écoles
 Mme Jaouen : professeur des écoles
 Mme Georges : professeur des écoles
 Mme Calvez : professeur des écoles
 Mme Farel : professeur des écoles
 M Cam : professeur des écoles
 Mme Dagorn : représentante des parents d'élèves
 Mme Florc'h : représentante des parents d'élèves
 Mme Le Barillic : représentante des parents d'élèves
 Mme Franquet : représentante des parents d'élèves
 Mme Hue : représentante des parents d'élèves
 Mme Dagorn : représentante des parents d'élèves
 Mme Gautier : représentante des parents d'élèves

Mme Le Grouiec : représentante des parents d'élèves
 Mme Bourhis : représentante des parents d'élèves
 Mme Kersaudy : représentante des parents d'élèves

Personnes excusées :

M Quillien : Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription
 Mme Boittin-Bardot : DDEN
 Mme Lesca : Adjointe au maire chargée des affaires scolaires
 Mme Guillou : professeur des écoles (obligations familiales)
 Mme Bouédec : professeur des écoles (obligations familiales)
 Mme Coiffard : professeur des écoles (participe au conseil de l'école de Pleuven)
 Mme Anchyse : professeur des écoles (maladie)
 M Sohier : professeur des écoles (rendez-vous parents)
 Mme Thaeron : représentante des parents d'élèves
 Mme Le Grouiec : représentante des parents d'élèves
 Mme Le Caignec : représentante des parents d'élèves

- Les effectifs de l'année 2023-2024 et organisation pédagogique de la rentrée prochaine
- Entretien des locaux, investissement, matériel informatique
- Les travaux sur l'école
- Bilan sur les projets de l'année
- Constitution de la commission des élections des parents d'élèves

Remerciement aux membres du bureau de l'APE

Le directeur remercie les membres de la collégiale pour leur soutien et travail durant ces dernières années. Ils ont permis d'animer la vie de l'école, de gâter les enfants et de financer les projets à hauteur de 7 000 euros par an. La magnifique kermesse de cette année illustre leur investissement. Un pot de fin d'année est organisée le jeudi 6 juillet à 17h30 du côté de la maternelle.

I. Les effectifs de l'année 2023_2024, organisation pédagogique

Mouvement de personnel :

- Départ à la retraite de madame Morvan Brigitte et de madame Le Gall Anne.
- Madame Le Dervout Louann, ATSEM, a l'opportunité de travailler une année supplémentaire sur l'école. Elle prépare le concours d'ATSEM.
- Madame Le Cam Mélina occupera le poste d'ATSEM en GS/CP à la rentrée prochaine.
- Madame Coiffard Gwénaële a obtenu un poste à l'école maternelle de Pleuven.
- Madame Farel Maud sera la nouvelle enseignante de CE2/CM1 à la rentrée. Elle travaillait cette année sur l'EREA de Quimper.
- Départ de plusieurs AESH : Monsieur Poënot Mathieu (disponibilité pour projet personnel), Madame Perreira Dias Anna a demandé et obtenu sa mutation sur une école de Concarneau, Madame Guillou Cynthia a demandé et obtenu une affectation à plein temps au collège Saint Marc.
- Deux recrutements d'AESH ont été demandés pour la rentrée prochaine.

Les membres du conseil ont présenté l'organisation pédagogique de la rentrée 2023. La répartition retenue est susceptible d'évoluer en fonction des inscriptions à venir. Le nombre d'inscrits sera conforme aux prévisions.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	effectif avec ULIS
Mme Jaouen/Mme Herrouët	5	10	12							27	
Mme Anchyse/Mme Dervout	4	10	6	7						27	
Mme Calvez/Mme Le Cam				12	8					20	
Mme Sellin					19					19	1
Mme Guillou						22				22	3
M Cam							25			25	3
Mme Farel							6	16		22	2
Mme Bouédec								24		24	1
Mme Legrain/M Esvan									19	19	1
Mme Georges									18	18	1
	9	20	18	19	27	22	31	40	37		

Il rappelle qu'il n'a pas à justifier des choix réalisés pour la répartition des élèves dans les classes.

II. Bilan financier

Le bilan financier de la coopérative sera présenté au premier conseil d'école de l'année 2023/2024.

III. Travaux sur l'école

Du côté de l'élémentaire

Les bâtiments :

- Préparation de l'espace Snoezelen : retirer la baignoire, mise en place d'un film noir sur la fenêtre supérieure
- 100 fenêtres seront changées.
- Mise en place d'une nouvelle VMC double flux
- Un agrandissement de la cour pour gagner en espace et en verdure (d'ici les vacances de la Toussaint)
- L'achat et la mise en place de nouveaux rideaux (d'ici les vacances de la Toussaint)

Du côté de la maternelle

Les bâtiments :

- De nouveaux éclairages
- Une nouvelle VMC

Cela implique que l'école soit aménagée, rangée au plus tard le vendredi 7 juin. Il est possible que les casiers des élèves soient vidés dès le mardi 4 juillet. La fin de l'école aura lieu le vendredi 7 juillet au soir. Les deux dernières journées seront aménagées et permettront de vivre l'école autrement : journée pour la planète, journée de l'olympisme.

Le directeur remercie ses collègues de la municipalité pour leur soutien et leur engagement tout au long de cette période. Ils ont réalisé un travail énorme en partenariat avec les enseignants sur un temps réduit.

IV. Bilan des différents projets

Les élèves de CM1/CM2 ont obtenu le renouvellement du label ATE. Félicitations à eux.

Le directeur présente :

- le dossier de demande de subvention afin d'obtenir le financement d'un intervenant LPO sur l'ATE.
- le dossier de demande de subvention « l'école faisons la ensemble. »

Vous pouvez trouver des ressources sur le site de l'école autour de ces deux projets.

Le directeur regrette que la demande de subvention « génération 2024 » n'ait pas abouti.

Il présente le calendrier du projet Erasmus +.

Le projet de classe transplantée en milieu montagnard devrait être maintenue à la rentrée prochaine :

- à la condition que les parents des élèves concernés soient rigoureux dans les démarches administratives.
- que les parents soient investis dans la scolarité de leur enfant et collaborent étroitement avec les enseignantes.

De la même manière, le projet vélo avec nuitée ne se réalisera qu'à la condition que les parents des élèves concernés soient acteurs du projet.

L'année prochaine, une réflexion aura lieu pour réfléchir à la faisabilité d'une classe de mer dans les années à venir. (Subvention de la région, coût de transport réduit, sensibilisation aux activités nautiques et à la préservation du milieu marin).

V. Sécurité sur l'école

Les derniers exercices auront lieu la dernière semaine de l'année scolaire.

VI . protocole phare

M Esvan et Mme Georges ont suivi une formation cette année autour de ce protocole. Il a été mis en place en cette fin d'année et a permis de résoudre une situation compliquée sur l'école.

Le directeur explique qu'il souhaiterait finaliser le projet d'affiche autour du harcèlement d'ici la fin de l'année scolaire.

VII. questions diverses

- Les membres du conseil valident l'organisation d'élections numériques l'année prochaine.
- Aucun stage de réussite n'aura lieu sur l'école à la rentrée prochaine.
- Une discussion autour de l'éducation à la sexualité a eu lieu. Il faut être conscient que les enfants accèdent de plus en plus tôt à des contenus inadaptés. Une sensibilisation a lieu en début de collège sur ces questions. Les familles peuvent faire appel à différents partenaires (médecin généraliste, association Parentel...) pour les aider à aborder ces questions avec leurs enfants. Il est essentiel de limiter les écrans et de protéger les enfants de contenus inadaptés via des systèmes de contrôle parental.
- Un recueil de mythes et une calculatrice (offerte par l'APE) seront remis aux élèves de CM 2 d'ici la fin de l'année.

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre 2023 à 8h45. Un accueil sera assuré 10 minutes avant cet horaire.

